

JEAN PROUVÉ

Développer l'économie de matériaux et de moyens est à l'origine des formes des constructions de Jean Prouvé. Son esthétique est une esthétique de résistance, parfois même jusqu'à l'exagération. Les lignes de force, la tension, le point d'équilibre vont donc vers une esthétique dynamique. À l'opposé de tout académisme, conforté par le refus de « l'esthétisme » comme facteur de beauté, sa pratique constructive débouche sur une véritable esthétique industrielle, issue d'une constante dialectique entre la conception et la matière. Le meuble permet une simulation d'édifice. « La chaise est faite de quatre pieds et d'un toit, il suffit d'en changer les dimensions », d'où le parallèle entre un piétement « Compas » et la béquille de la buvette d'Évian. Cette symétrie entre meuble et maison est unique, et induit une approche globale. En fait, dès que Jean Prouvé commence à penser mobilier, il pense structure donc architecture, abolissant les frontières entre mobilier et bâtiment, ce qui lui permettra encore de penser les maisons mobiles, les modules démontables, inaugurant ainsi le nomadisme en architecture.

extrait du texte « Pourquoi Prouvé ? » Philippe Jousse, in Jean Prouvé, 1998, co-édition galerie Jousse Seguin – Enrico Navarra

Pièces disponibles



Tabouret, 1951
assise en tôle d'aluminium emboutie
laquée « rouge corsaire »
42 x 42 cm



Porte « Hublots », 1949
aluminium, bois
210 x 90 cm



Chaise démontable bois/alu, 1947
bois, aluminium, acier
78 x 40 x 41 cm



Applique « Potence », circa 1952
tube d'acier, bois
244 x 102 cm

Provenance : Unité d'habitation Air France, Congo, Afrique